RCS : BERGERAC
Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00148
Numéro SIREN : 811 131 390
Nom ou dénomination : AB TECHNIQUE CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2020 sous le numéro de dépôt 838

Greffe du tribunal de commerce de Bergerac

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 08/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/838

Déposant :

Nom/dénomination : AB TECHNIQUE CONSTRUCTION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 811 131 390

N° gestion : 2015 B 00148

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire	LES COURREGES 24220 VEZAC FRANCE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : 	
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées	

C COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :			
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :		Tél :	

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
N° du Dépot : 838
SIRÈNE : 811 131 390

08 JUIN 2020

N° de Gestion 2015 B 00148

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

AB TECHNIQUE CONSTRUCTION
Les courrèges 24220 VEZAC
RCS BTT 131 390

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

Nom adresse et téléphone de l'AGA ou de l'OMGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément :		
Visa : CGA		Viseur conventionné	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %	
Bénéfice imposable à 28 %	
Bénéfice imposable à 15 %	19 105
Déficit	0
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).
Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investissements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Autres dispositifs	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant | X

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même		(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres		(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) – SARL - tous les associés ; – SCA - associés gérants ; – SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Rembour-sements 8

J DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)
Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0
	Autres	014		016		0
Immobilisations corporelles		028	45 350	030	24 260	21 090
Immobilisations financières (1)		040		042		0
Total I (5)		044	45 350	048	24 260	21 090
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0
	Marchandises	060		062		0
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	46 459	070	37 600	8 859
	Autres (3)	072		074		0
Valeurs mobilières de placement		080		082		0
Disponibilités		084	33 543	086		33 543
Charges constatées d'avance		092		094		0
Total II		096	80 002	098	37 600	42 402
Total général (I + II)		110	125 352	112	61 860	63 492

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	400
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	40
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	19 105
Provisions réglementées		140	
Total I		142	19 545
Provisions pour risques et charges — **Total II**		154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	10 000
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	38 504) 172	38 504
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	48 504
Total général (I + II + III)		180	68 049

Renvois

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	45 350
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de	182	

Date Impression : le 14/01/2020 à 10:37
Dernière mise à jour des données le 13/01/2020.

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

					l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	148 006
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	148 006
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	117 606
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240	
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243		)	244	495
Rémunérations du personnel					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements					254	10 800
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)	262	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		)		
Total des charges d'exploitation (II)					264	128 901
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	19 105
Produits et charges divers						
Produits financiers					(III) 280	
Produits exceptionnels					(IV) 290	
Charges financières					(V) 294	
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI) 300	
	(Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		)		
Impôts sur les bénéfices					(VII) 306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	19 105

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2	312	19 105	314		0
Réintégrations					
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318				
Provisions non déductibles	322				
Impôts et taxes non déductibles	324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986				
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987				
Zone restruct. défense (44 terdecies)	127				
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138				
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981				
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992				
				342	
Divers, dont : Investissements outre-mer	344				
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	345				
Créance due au report en arrière du déficit	346			350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	19 105	354		0
Déficits					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement) ; dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	19 105	372		0

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406	0		
Autres	410		412		414		416	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426	0		
Constructions	430		432		434		436	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	0		
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0		
Matériel de transport	460		462		464		466	0		
Autres immobilisations corporelles	470	45 350	472		474		476	45 350		
Immobilisations financières	480		482		484		486	0		
TOTAL	490	45 350	492	0	494	0	496	45 350		0

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516	0	
Constructions	520		522		524		526	0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	0	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	0	
Matériel de transport	550		552		554		556	0	
Autres immobilisations corporelles	560		562	10 800	564		566	10 800	
TOTAL	570	0	572	10 800	574	0	576	10 800	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)			591	
	596	585	597	599

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2033D RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	0
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	0
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	0
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	0
	Sur clients et cptes rattachés	650		652	37 600	654		656	37 600
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	0
TOTAL		680	0	682	37 600	684	0	686	37 600

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises
Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	

N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	148 006
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	148 006
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	117 606
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	117 606
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	30 400
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF pour les mono-établissements)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du		au	
Date de cessation			186	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre et Nom patronymique	DUJARDIN Frédéric						
Nom marital		% de détention	75,00	Nb de parts ou actions	75		
Date de naissance	14/05/1973	N° Département	7700	Commune	MOUSCRON	Pays	BELGIQUE
Adresse (N°, type et libellé voie)	LES COURREGES						
Code Postal	24220	Commune	VEZAC			Pays	FRANCE
Titre et Nom patronymique	COPENS Fabienne						
Nom marital	DUJARDIN	% de détention	25,00	Nb de parts ou actions	25		
Date de naissance	25/05/1955	N° Département	7700	Commune	MOUSCRON	Pays	BELGIQUE
Adresse (N°, type et libellé voie)	LES COURREGES						
Code Postal	24220	Commune	VEZAC			Pays	FRANCE

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire néant	X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si sociétéétablie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire néant	X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE	2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile	
Néant	X
PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt		Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

AB TECHNIQUE CONSTRUCTION

Société par Actions simplifiée au capital de 400 euros

Siège social : LES COURREGES 24220 VEZAC

R.C.S BERGERAC 811 131 390

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-sept décembre à dix-sept heures,

Au siège social à LES COURREGES 24220 VEZAC.

Les actionnaires de la Société S.A.S AB TECHNIQUE CONSTRUCTION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple adressée le 05 décembre 2019.

Sont présents

. Madame Fabienne COPPENS

Propriétaire de vingt-cinq parts sociales,

Ci : 25 parts

. Monsieur Frédéric DUJARDIN

Propriétaire de soixante –quinze parts sociales,

Ci : 75 parts

TOTAL : 100 parts

L'Assemblée réunissant la totalité des actions sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Frédéric DUJARDIN préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

Madame Fabienne COPPENS assume les fonctions de Secrétaire.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote correspondance
- Un exemplaire des statuts de la Société

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée

- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 30 septembre 2019
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport de gestion du Président
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles 123 et suivants du décret n 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et déclare que les documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit décret ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, ainsi que des comptes et opérations de l'exercice.
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice.

Puis, il présente le rapport de gestion du Président.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ne met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 septembre 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 19105.00 euros.

Fc

FD

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le Président propose de répartir le résultat de la manière suivante :

Le Président propose de répartir le résultat de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice	19105.00

Affectation proposée :

- Réserve légale	40.00
- Autres réserves	19065.00
	19105.00

Nous vous rappelons en outre que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants : Néant

Troisième résolution

L'Assemblée Générale constate qu'aucune convention relevant de l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été signée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Secrétaire

Le Président

FC

FD

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

AB TECHNIQUE CONSTRUCTION

Société par Actions simplifiée au capital de 400 euros

Siège social : LES COURREGES 24220 VEZAC

R.C.S BERGERAC 811 131 390

Procès-verbal du Président relatif à l'arrêté des comptes Annuels de l'exercice

Clos le 30 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-sept décembre à dix-sept heures,

Au siège social à LES COURREGES 24220 VEZAC.

Monsieur Frédéric DUJARDIN, préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président adopte sans observation le Procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte essentiellement sur l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et sur toutes décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de cet exercice.

Examen, arrêté des comptes de l'exercice écoulé et proposition d'affectation du résultat.

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et propose d'affecter ce résultat bénéficiaire de la façon suivante :

Origines du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice	19105.00

Affectation proposée :

- Réserve légale	40.00
- Autres réserves	19065.00
	19105.00

Nous vous rappelons en outre que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants : Néant

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

Rapport de gestion du Président de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Le projet de rapport de gestion à présenter à l'Assemblée est arrêté par le Président.

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Le Président décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires pour le vingt-sept décembre à dix-sept heures aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, ainsi que des comptes et opérations de l'exercice.
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice.

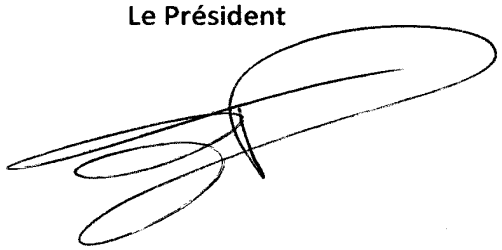
Texte des résolutions

Le Président arrête alors, le texte des résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président.

Le Président



FD

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

AB TECHNIQUE CONSTRUCTION

Société par Actions simplifiée au capital de 400 euros

Siège social : LES COURREGES 24220 VEZAC

R.C.S BERGERAC 811 131 390

Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la règlementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de la Société

L'exercice 2019 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 148006 euros.

Les charges d'exploitation se montent à 128901 euros et comprennent :

- Les autres achats et charges externes pour 117606 euros
- Les impôts et taxes pour 495 euros
- Les dotations aux amortissements et provisions pour 10800 euros

Le résultat net après impôt sur les sociétés se solde par un bénéfice de 19105 euros.

Répartition du capital social

Conformément aux conditions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous n'avons été informés d'aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

Résultat – Affectation

Le Président propose de répartir le résultat de la manière suivante :

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390

Origines du résultat à affecter :

- Résultat de l'exercice	19105.00

Affectation proposée :

- Réserve légale	40.00
- Autres réserves	19065.00
	19105.00

Nous vous rappelons en outre que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants : Néant

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce

Nous vous informons qu'aucune convention visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Les événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et de développement

-Néant-

Les perspectives d'avenir

La société espère augmenter son chiffre d'affaires ainsi que son résultat au prochain exercice.

Filiales et participations

-Néant-

Dépenses non déductibles fiscalement

Non applicable

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à VEZAC, le 27 décembre 2019 Le Président

Copie certifiée conforme
VK / 09/06/2020 12:15:00
N° de dépôt - 2020/838 / 811131390